

# LE mag

L'actualité de Charlieu-Belmont Communauté

Janvier 2016



Dossier p.4-7

## Enfance Jeunesse

Un enjeu fort pour  
notre territoire



Charlieu-Belmont  
COMMUNAUTÉ



## Edito

René Valorge  
Président de Charlieu-Belmont Communauté

En octobre dernier, M. le Préfet, a proposé un nouveau schéma de coopération intercommunale qui diminue de plus de moitié le nombre de structures intercommunales dans la Loire. Ce projet sera débattu dans les conseils municipaux des communes concernées avant que M. le Préfet n'arrête le schéma définitif au plus tard le 31 mars 2016 pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Comme en 2012, les débats entre élus se focalisent sur des notions de taille de périmètre et non sur des cohérences de projets de territoire. L'action publique n'est alors conçue qu'en termes de compétition entre territoires, considérant par principe, qu'il faut atteindre une taille suffisante pour exister face à ses voisins. Certes, très clairement, la situation du pays impose que nous trouvions dans nos modes de fonctionnement public des sources d'économies. Mais précisément, l'augmentation de la taille des structures territoriales n'est pas nécessairement synonyme d'économies. Bien au contraire, elle se traduit bien souvent par une augmentation des charges de fonctionnement et donc par une diminution de la capacité d'autofinancement pour porter des projets, avec en corollaire, une augmentation de la fiscalité et une diminution du nombre et de la qualité des services notamment dans les territoires ruraux. L'agrandissement des structures jusqu'à l'arrondissement comme certains le préconisent, ne serait par ailleurs pas un signe de progrès démocratique, avec des assemblées d'élus pléthoriques transformées en chambre d'enregistrement et compliquées par les jeux politiques où le pouvoir échappe aux élus de terrain au profit d'élus professionnels et d'une technocratie prompte à concevoir du besoin.

C'est pourquoi, convaincus de la pertinence de notre territoire à taille humaine, nous nous sommes engagés dès le début de ce mandat dans une démarche novatrice et pragmatique de véritable coopération intercommunale autour de 4 axes de travail :

- l'analyse fine et la maîtrise de nos coûts de fonctionnement dans chaque secteur d'activité pour dimensionner des politiques publiques adaptées à notre juste besoin, afin de dégager de l'autofinancement,
- l'optimisation de nos recettes avec une fiscalité maîtrisée et dynamique c'est-à-dire servant l'investissement, et un approfondissement de partenariats public-privé,
- l'engagement résolu dans un schéma de mutualisation entre l'intercommunalité et les 25 communes, sans tabou, tout en renforçant le rôle de la commune dans le lien social et la proximité, et en envisageant de nouvelles prises de compétences à l'échelle intercommunale pour optimiser les moyens,
- le portage de projets structurants : extension de zones d'activités, déploiement de la fibre optique, aménagement de la voie verte, construction de la maison des services...

Par cette démarche, où l'esprit de compétition n'a pas sa place, nous affirmons un projet de territoire équilibré et solidaire, portant des politiques adaptées aux besoins de ses habitants et au plus juste coût. Nous concevons un territoire ouvert à des partenariats avec nos voisins du Roannais et des départements limitrophes, pour conduire ensemble des projets structurants nécessaires à une plus grande échelle. Nous avons présenté cette vision dynamique et

innovante, lors de sa venue fin août, à M. le Préfet qui s'est montré sensible à la cohésion de l'ensemble des élus et à l'intérêt de notre approche hors des "sentiers battus". Aussi, conscient que cette démarche nécessite du temps, de la persévérance et de la stabilité pour porter ses fruits, M. le Préfet a souhaité conforter l'existence de notre collectivité. Ce choix marque sa confiance et la reconnaissance du travail engagé et nous encourage et nous oblige. Ainsi, plus que jamais, l'implication de chaque élu et de chaque agent de notre collectivité est essentielle, car la tâche est vaste, et nécessite méthode, rigueur, constance et solidarité.

Ce projet n'est pas que celui des élus ! Il n'a pour sens que le service de l'intérêt général du territoire et de ses habitants. Il faut donc que vous le partagiez ! Tel est l'esprit de cette publication, d'expliquer les politiques que nous conduisons, les projets que nous portons, les choix que nous prenons, et leurs impacts dans votre vie quotidienne.

Dans ce numéro, l'accent est mis sur nos actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, politiques indispensables au service des familles, avec un souci constant de couverture équilibrée du territoire et de coûts maîtrisés et équitables, avec aussi l'implication forte des élus, des agents et des bénévoles du monde associatif pour assurer le portage de ces actions.

Meilleurs vœux à chacun de vous !

## Sommaire

p. 3  
Economie

p. 4 - 7  
Dossier enfance-jeunesse

p. 8  
Mutualisation

p. 9  
Finances

p. 10  
Tourisme

p. 11  
Services à la population

p. 12  
Culture

### Brève

## Suppression des tarifs réglementés (Tarifs jaunes et verts) d'électricité et de gaz pour les entreprises au 31 décembre 2015 !

### Contact :

Mme Johanne Gros, technicienne en charge du dispositif EDEL (Energie Durable dans les Entreprises de la Loire) mis en place par les CCI de Roanne/Loire Nord et de St-Etienne/Montbrison, et ALEC 42 (Agence Locale de l'Energie et du Climat du département de la Loire)

Tél. : 04 77 42 62 37

E-mail : johanne.gros@edel42.org

## Rencontre avec Philippe Potain

Président et Directeur Général de POTAIN TP



Fin septembre dernier, l'entreprise Potain TP a transféré ses services administratifs dans un bâtiment neuf de 500 m<sup>2</sup> implanté dans la zone intercommunale de Charlieu, route de St Bonnet. Un investissement conséquent de 700.000 € et un choix stratégique à la hauteur des ambitions de cette société de travaux publics spécialisée dans la construction des réseaux souterrains humides et d'énergies et de télécommunications, dont le siège social est situé à Vareilles (Saône-et-Loire).

### Pouvez-vous retracer brièvement l'historique de Potain TP ?

Tout a débuté en 1987 lorsque j'ai racheté l'entreprise familiale et créé la société Potain EURL, spécialisée dans la maçonnerie et employant cinq salariés. En 1991, nous avons fait un choix d'orientation important, en direction des travaux publics, et commencé à travailler pour le compte d'ERDF avec la construction de réseaux secs souterrains (électricité, gaz, fibre optique et vidéo). Cette stratégie s'est avérée payante et l'entreprise est montée en puissance avec un effectif qui est passé en huit ans à 50 salariés. La diversification s'est poursuivie en 2002 dans les activités des réseaux d'eau potable et d'assainisse-

ment pour les communes et les syndicats des eaux, puis en 2009 avec le développement des travaux électriques aériens et la création d'un bureau d'études intégré. Entre temps, nous avons agrandi en 2006 le site de Vareilles avec la construction d'un nouveau garage et d'une aire de stockage de matériel couvert de 1.200 m<sup>2</sup>, afin d'accueillir et d'être en mesure d'entretenir la centaine de nos véhicules. A ce jour, Potain TP emploie 90 personnes ainsi qu'une quinzaine de salariés intérimaires, pour un chiffre d'affaires s'élevant en 2014-2015 à 10 488 000 €.

### Pourquoi avoir fait ce choix d'implanter vos bureaux sur le territoire de Charlieu-Belmont ?

Premièrement car nos anciens locaux de Fleury-La-Montagne n'étaient plus assez grands et fonctionnels. Plutôt que de les agrandir, nous avons fait le choix de venir à Charlieu pour montrer notre attachement à ce territoire avec lequel nous travaillons depuis maintenant longtemps. Ces nouveaux bureaux vont apporter une nouvelle image de l'entreprise, avec de meilleures conditions de travail pour les quinze salariés présents ici et un débit Internet répondant aux besoins de télécommunications avec nos clients.

### Comment se porte la société et quels sont vos projets à venir ?

Même si la conjoncture reste difficile, notre diversification d'activités et notre capacité de répondre à toutes les demandes nous permet de tirer notre épingle du jeu et de porter un tel investissement. Au niveau des projets, nous posons actuellement 4.200 mètre linéaire de réseaux humides sur la commune de Verzé en Saône-et-Loire, déployons 14 km de réseau HTA (ligne haute tension) avec de la fibre optique au col de l'Iseran en Savoie, et intervenons aussi dans le cadre du projet de réseau fibre optique THD 42 (Très Haut Débit).

### Contact :

Potain TP, ZI route de Saint Bonnet,  
BP 75, 42 190 Charlieu,  
Tél. : 04 77 69 32 60  
E-mail : [contact@potain-tp.fr](mailto:contact@potain-tp.fr)



## Les Tissages de Charlieu

Fabrication de 25 000 sacs en fibres recyclées pour la COP21 !

### Un sac de bienvenue 100% recyclé et recyclable.

Les métiers à tisser de l'usine des Tissages de Charlieu, située rue Dorian, ont fonctionné pendant 36 jours pour réaliser les 25 000 sacs qui ont été offerts aux personnes accréditées durant la COP21 (21<sup>e</sup> Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015) qui s'est déroulée à Paris du 30 novembre au 11 décembre.

Une dizaine de personnes a travaillé sur le projet. L'entreprise a collecté des pulls déposés dans différentes bornes de Relais et les a ensuite effilochés. Les fibres ainsi récupérées ont servi au tissage des sacs. Un pull a permis de réaliser trois sacs.

Les travailleurs de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Charlieu ont aussi participé à ce projet en garnissant les sacs de cadeaux de bienvenue.

Avec une conception, un tissage et une confection 100% française, la fabrication de ces sacs est un exemple concret d'économie circulaire basée sur le principe de produire peu mais bien avec un impact environnemental divisé par 3 par rapport à un sac standard !

La contribution des Tissages de Charlieu à la COP 21 s'inscrit dans la continuité de l'engagement de l'entreprise dans le développement durable. Son Directeur, Eric Boël, a en effet créé en 2009, Alter-Text, le premier réseau d'entreprises françaises et européennes éco-responsables engagées pour un textile éthique et solidaire.

# Enfance- Jeunesse

## Un enjeu fort pour notre territoire

L'équipe du service  
Enfance-jeunesse  
intercommunal



Soucieuse de faciliter l'installation et le maintien des familles sur son territoire, Charlieu-Belmont Communauté s'est engagée dans une politique en faveur de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Elle œuvre pour mailler le territoire en soutenant la création et le fonctionnement de structures d'accueil tout en diversifiant l'offre de mode de garde.

Au regard des besoins et attentes de la population, dans une dynamique de concertation entre les partenaires locaux, elle formalise dans un Projet Éducatif ses volontés politiques et ses priorités éducatives pour proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.



Isabelle Dugelet, Vice-Présidente  
en charge des services à la population,  
de la santé, du lien social  
et de l'Enfance-Jeunesse

Parmi les services sous votre responsabilité figurent la santé, le lien social et l'enfance-jeunesse. Parlez-nous de l'importance de cette dernière compétence...

Elle représente effectivement un enjeu majeur pour notre collectivité, aussi bien social que démographique et économique. Avec une moyenne de 250 naissances par an sur notre territoire, la population dans nos écoles est conséquente. Concrètement, nos écoles maternelles et primaires, publiques et privées, comptent 2 500 élèves auxquels il convient de rajouter les 2 300 collégiens et lycéens qui fréquentent nos établissements. Sur le territoire, nous répertorions 65 professionnels qui œuvrent dans les structures d'accueil, 187 assistants maternels et de nombreux vacataires recrutés durant les vacances scolaires. Ce secteur est aussi générateur de liens avec des partenaires culturels, sociaux et éducatifs, et favorise largement le bénévolat au travers de manifestations collectives et partagées à l'image des Férus à Charlieu.

Quelles sont les priorités du service enfance-jeunesse ?

Il s'agit de contribuer au bien-être des enfants et de répondre aux besoins et difficultés quotidiennes des familles en proposant une offre de services diversifiée et adaptée aux différentes tranches d'âge. Cette offre de services est répartie de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire et s'appuie sur une politique tarifaire équitabile. Notre volonté est aussi de maintenir une dynamique pour non seulement attirer de nouvelles populations mais aussi permettre aux parents de rester dans nos communes. Nous souhaitons aussi développer le lien social entre tous les administrés favorisant ainsi le "vivre ensemble" et la mixité sociale entre les populations.

L'élaboration d'un nouveau Contrat Enfance et Jeunesse pour la période 2016-2020 est l'enjeu majeur de ce mandat. En quoi consiste-t-il ?

Il s'agit d'un contrat d'objectifs éducatifs et de cofinancement que la collectivité va signer avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) pour une période de quatre ans. La finalité sera de poursuivre et d'optimiser la politique du développement en matière d'accueil des moins de 18 ans. Ce projet éducatif partagé, avec sa phase de diagnostic et la concertation nécessaire, va permettre une bonne connaissance du territoire et une juste évaluation des besoins. Nous définirons ainsi les grands axes qui guideront les actions à développer dans notre politique en faveur de l'enfance et la jeunesse.

Quel est le budget dévolu au secteur petite-enfance et enfance jeunesse ?

Les dépenses globales s'élèvent à plus de 2 300 000 euros par an. La Communauté de communes participe à hauteur de 26% pour accompagner cette politique, la CAF intervenant à peu près à la même hauteur et le reste à charge pour les familles se situe au-dessous des 40%.





## STRUCTURES PETITE ENFANCE 0-6 ans

### Multi-accueils et Micro-crèches

Plus qu'un simple mode de garde, les 3 Multi-accueils et les 4 Micro-crèches de notre territoire accueillent les enfants de moins de 6 ans au sein de structures collectives à dimension familiale, chaleureuse et sécurisante. Dans leur mission éducative, elles proposent une approche pédagogique de qualité pour l'éveil des tout-petits...

A chacune sa spécificité : de l'éveil artistique, support de réponses à la curiosité et à la créativité des enfants ; en passant par l'éveil culturel, sans oublier l'éveil psychomoteur. Ce sont de nombreux projets qui se mettent en place au sein des structures dans le respect du désir et du développement des enfants.

### ACCUEILS COLLECTIFS

#### MICRO CRECHES

- L' Ile aux P'tits Mousses à Briennon
- Bulles de Mômes à Cuinzier
- Lilo Lutins à Pouilly-sous-Charlieu
- Les P'tits Loups à Saint-Denis-de-Cabanne

#### MULTI ACCUEILS

- Les Enfants d'Abord à Charlieu et Vougy
- Petit à Petit à Ecoche

### ACCUEILS INDIVIDUELS

- Relais Assistants Maternels Intercommunal à Belmont-de-la-Loire et Charlieu



## STRUCTURES ENFANCE 3-12 ans

### Accueils de Loisirs

Les accueils de loisirs sont tous agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale qui garantit la qualification des intervenants, des locaux adaptés, l'existence d'un projet éducatif et pédagogique. Ils sont ouverts pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midis. Ressins Villages a la particularité d'être ouvert le mercredi matin. Ils accueillent les enfants en demi-journée ou journée avec ou sans repas.

Jouer, découvrir, partager, se rencontrer, vivre ensemble... dans la bonne humeur, la convivialité et un esprit familial. Des Accueils de Loisirs ou garderies péri-scolaires sont également proposés dans toutes les communes du territoire avec écoles. Renseignements auprès des mairies.

- Accueil de Loisirs MJC de Charlieu
- Accueil de Loisirs AFR à Pouilly-sous-Charlieu
- Accueil de Loisirs Ressins Villages à Nandax
- Accueil de Loisirs MJC de Briennon
- Accueil de Loisirs MJC de Saint-Denis-de-Cabanne
- Accueil de Loisirs Intercommunal à Belmont-de-la-Loire



LUDOTHEQUE Intercommunale  
à Belmont-de-la-Loire



## STRUCTURES JEUNESSE + de 12 ans

### Accueils multiples

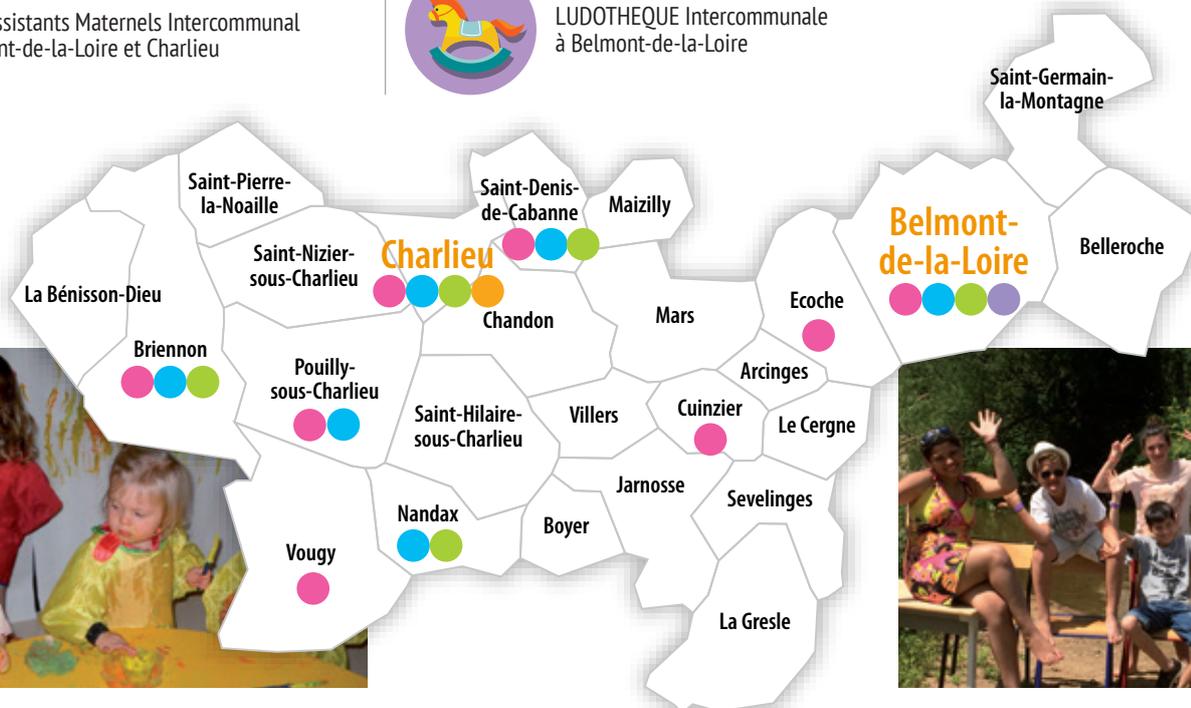
De l'accueil informel au programme d'activités de loisirs en passant par la construction d'une action ou une recherche de financement, les animateurs jeunes du territoire sont à votre écoute !

Découvrir, rencontrer, accompagner, projeter, faire ensemble, s'entraider, s'investir... Une jeunesse active sur le territoire !

- Accueil Jeunes MJC de Charlieu
- Accueil Jeunes MJC de Briennon
- Accueil Jeunes Intercommunal à Belmont-de-la-Loire
- Accueil de Loisirs Ressins Villages à Nandax
- Accueil de Loisirs MJC de Saint-Denis-de-Cabanne



Point Accueil Ecoute Jeunes  
MJC de Charlieu



**86** places  
d'accueil collectif

**307** enfants  
accueillis en 2014

**6** accueils  
de loisirs enfants

**1 600** enfants  
accueillis en 2014

**5** accueils  
pour les jeunes

**350** jeunes  
accueillis en 2014



**Martine Sanchez,**  
Accueillante et Coordinatrice  
de la Micro-crèche associative  
"Bulles de Mômes" à Cuinzier

#### Quelles sont les spécificités de la structure "Bulles de Mômes" ?

Notre micro-crèche est située à Cuinzier, dans une maison dont l'espace a été totalement repensé, aménagé et sécurisé, lui conférant ainsi un esprit très convivial et familial où les enfants se sentent comme chez eux. Nous avons une capacité de dix places pour des enfants de 0 à 4 ans, avec un mode de garde sur mesure favorisant la vie en collectivité. Notre équipe se compose de trois accueillantes, toutes diplômées du CAP Petite enfance, et de l'infirmière puéricultrice Chantal Ducreux qui intervient une fois par semaine sur la structure en tant que référente technique. Son rôle est de nous accompagner et de coordonner notre activité. Elle est aussi à la disposition des familles. "Bulles de Mômes" est gérée par une association loi 1901 dont le bureau est majoritairement composé par des parents. L'équipe pédagogique est très satisfaite du travail main dans la main avec l'association. Au niveau du financement, celui-ci est assuré et pérennisé grâce à une bonne fréquentation ainsi qu'une subvention annuelle accordée par Charlieu-Belmont Communauté.

#### Quelle est la particularité du projet pédagogique de la structure ?

Notre volonté est de proposer un projet pédagogique de qualité orienté vers les arts, avec une ouverture à l'éveil artistique. Tous les enfants sont des artistes et il est important de soutenir et nourrir cette créativité naturelle. C'est pour cela que nous invitons régulièrement des artisans à venir exposer ici leurs œuvres et leurs créations. Ces rencontres artistiques sont très appréciées tant pour les exposants que pour les enfants. Nous favorisons aussi l'ouverture à l'extérieur et la création de liens par le biais de temps de rencontres et d'échanges avec les familles mais aussi l'accueil d'intervenants pour des activités par exemple musicales ou linguistiques. Enfin, nous avons mis en place une passerelle avec les deux écoles du village, qui est très bénéfique et assure un passage à l'école tout en douceur pour nos petits hôtes. Même si notre structure s'appelle "Bulles de Mômes", il s'agit d'une bulle qui n'est pas fermée sur elle-même mais au contraire qui s'ouvre et qui est transparente.

#### Contacts

Lieu-dit le Crot - Cuinzier  
Tél. : 04 77 71 43 34  
E-mail : bulles.de.momes@orange.fr



## Le relais assistants maternels intercommunal (RAM)

Installé sur deux sites du territoire, à Charlieu et à Belmont-de-la-Loire, et animé par des professionnels de la Petite Enfance, le RAM se positionne comme un lieu incontournable d'information, d'échange, d'écoute et d'aide au service des parents, des assistants maternels et des gardes à domicile.

Pour les premiers, le relais sert d'accompagnement et d'orientation, à la fois dans leur recherche d'un mode de garde pour leurs enfants, mais aussi dans leurs démarches administratives ainsi que dans la collecte d'informations sur les possibles aides financières. Pour les professionnels, le RAM est un lieu de ressources et de conseils sur leurs droits et devoirs mais aussi de soutien et d'enrichissement professionnel.

Dans le cadre de ses services, le relais propose en outre à Charlieu, Cuinzier, Belmont-de-la-Loire et Pouilly-sous-Charlieu, des temps d'accueil collectif hebdomadaires qui offrent aux enfants, accompagnés de leur assistant maternel, un lieu d'animation, d'éveil

et de socialisation privilégié favorisant leur épanouissement. "Même si nous recensons actuellement 180 assistants maternels en activité sur l'ensemble du territoire, nous notons néanmoins un déficit sur certaines des 25 communes" précise Ghislaine Brette, responsable du site charliendin, "c'est pourquoi notre rôle est aussi d'informer sur le métier d'assistant maternel et les conditions à remplir pour exercer et obtenir l'agrément". L'ensemble des services proposés par le RAM est totalement gratuit pour les usagers.

#### Contacts

Tél. : 04 77 60 90 79  
(à Charlieu - 9 Bd Général Leclerc)  
ou Tél. : 04 77 63 76 10  
(à Belmont - rue du Commerce)  
E-mail : relaisassmat@charlieubelmont.com



**Candice Rivollier,**  
Directrice du Multi-Accueil  
"Les enfants d'abord" à Vougy

#### Qu'est-ce que le multi-accueil "Les Enfants d'Abord" de Vougy et comment fonctionne-t-il ?

Il s'agit d'une structure collective à dimension familiale qui offre un mode de garde polyvalent, à savoir de l'accueil régulier avec l'établissement d'un contrat avec les parents sur des horaires et des jours fixes dans la semaine, et de l'accueil occasionnel en fonction des demandes et besoins des parents, au maximum deux demi-journées ou une journée par semaine. Nous avons aussi une place réservée pour de l'accueil d'urgence afin de pallier à une situation exceptionnelle. Nous accueillons douze enfants par jour, dès l'âge de dix semaines jusqu'à quatre ans, avec une priorité donnée aux enfants de deux mois à 3 ans. Notre équipe à Vougy se compose de six professionnelles titulaires du CAP petite enfance et des diplômés d'Auxiliaire de Puériculture et d'Éducateur de Jeunes Enfants. Outre la participation des parents, la structure est subventionnée par la CAF, Charlieu-Belmont Communauté et la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Elle est gérée par l'association "Les Enfants d'abord" dont les membres sont essentiellement des parents, avec qui nous œuvrons en étroite collaboration.

#### Parlez-nous du projet pédagogique de la structure ?

Nos priorités sont de garantir la protection et l'épanouissement physique, psychologique et affectif des enfants, de leur proposer des activités stimulantes de façon à leur permettre de se construire, de développer leur autonomie et leur créativité. L'espace est aussi aménagé de façon à ce que les enfants puissent y jouer librement. Nous accueillons régulièrement des intervenants extérieurs et créons des partenariats avec des structures telles que l'accueil de loisirs Ressins Villages. Parce que nous considérons que le multi-accueil est un lieu de transition entre le foyer familial et l'école, et qu'il se situe très près des écoles maternelles privée et publique, des actions passerelles sont mises en place, afin de faciliter progressivement l'intégration du tout petit à l'école. Enfin, nous attachons aussi beaucoup d'importance à ce que les parents se sentent bien au sein de la structure et aient envie de s'impliquer dans la vie du multi-accueil, au quotidien et puis aussi lors des temps festifs organisés dans l'année.

#### Contacts

6 rue des Ecoles Vougy  
Tél. : 04 77 65 22 60  
E-mail : lesenfantsdabordvougy@sfr.fr



**Myriam Meleton, Directrice de l'Accueil de loisirs intercommunal "Drôles de p'tits loups" à Belmont-de-la-Loire.**

**Présentez-nous l'accueil de loisirs intercommunal "Drôles de p'tits loups" ?**

Il s'agit d'un service géré en direct par Charlieu-Belmont Communauté, qui accueille les enfants et les jeunes de 3 à 15 ans. Il propose les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires des temps de loisirs éducatifs, encadrés par une équipe d'animateurs diplômés. Au niveau de son fonctionnement, trois sites d'activités sont sollicités, en fonction des périodes d'ouverture : Belmont-de-la-Loire et Le Cergne les mercredis, Belmont-de-la-Loire, La Gresle et Cuinzier sur les périodes de vacances. Je précise que ce dernier est fermé les trois premières semaines d'août et pendant les vacances de Noël. Afin de faciliter l'accès à l'accueil de loisirs, un système de navette a été mis en place pour que tous les jeunes puissent participer aux activités du centre.

**Sur quel projet pédagogique s'appuie l'accueil de loisirs intercommunal ?**

L'objectif est de maintenir des loisirs de qualité qui soient à la fois adaptés à l'évolution de la société et aux besoins des enfants et des adolescents, mais aussi en lien avec les valeurs qui sont défendues par la collectivité. Trois grands axes sont prioritaires dans nos démarches : le bien-être et l'épanouissement des enfants, la sensibilisation à la citoyenneté afin que tous soient encouragés à être acteurs tout en étant aussi responsables, et enfin favoriser le mieux vivre ensemble en maintenant et en renforçant les partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire.

**Contacts**

Rue du Commerce - Belmont-de-la-Loire  
Tél. : 04 77 63 76 10  
E-mail : accueilloisirs@charlieubelmont.com



Pauline Sivignon, Romain Chambard, Pascale Chassagnon et Rémy Barriquand

**Pauline Sivignon, Conseillère en économie sociale familiale, et Romain Chambard, Psychologue au Point d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) à la MJC de Charlieu**

**Le PAEJ a été créé par la MJC en 2007. Quel est son rôle ?**

Il s'agit d'un lieu d'informations et de soutien psychologique, récemment rebaptisé "Le Cocon" et situé 4 rue André Farinet, où les jeunes de 12 à 25 ans peuvent, dans l'anonymat et en toute confidentialité, rencontrer et partager gratuitement avec des professionnels leurs difficultés et leurs inquiétudes. Les problématiques abordées sont très diverses et couvrent aussi bien des problèmes familiaux, d'addiction que de parentalité. Nous recevons ici des jeunes qui ont besoin d'un espace de confiance protégé, où ils peuvent être écoutés, sans être jugés, et exprimer leur souffrance. L'objectif est qu'ils retrouvent une capacité d'initiative et d'action, et que la communication et les liens de confiance avec les adultes soient rétablis. Nous avons aussi un rôle de sensibilisation afin d'aider les jeunes à mieux s'écartier des conduites à risques, liées notamment à la consommation de produits psycho-actifs.

**Le PAEJ a-t-il d'autres fonctions ?**

Oui, celui de centre de ressources étant donné que nous hébergeons, cette fois-ci dans des locaux situés au 2<sup>ème</sup> étage de la Maison Guinault, rue du pont de Pierre, une antenne de l'IREPS Rhône-Alpes (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) qui met à disposition des professionnels et des particuliers de nombreuses documentations, affiches et autres outils pédagogiques sur la thématique de la santé pour tous les âges de la vie.

**Contacts**

4 rue André Farinet Charlieu  
Tél. : ou SMS : 06 31 30 90 49  
E-mail : lecocon42@gmail.com  
Site Internet : www.espace2e.org

**Rémy Barriquand, Animateur Espace Jeunes à la MJC de Charlieu**

**En quoi consiste l'Espace Jeunes ?**

L'Espace Jeunes est un lieu de rencontre, d'expérimentation et de découverte qui s'adresse aux jeunes de 14 à 18 ans. C'est un endroit où ils vont pouvoir faire valoir leurs compétences et donner vie aux projets qui les animent, que ceux-ci soient culturels, sportifs, citoyens, à une dimension locale, nationale voire européenne. Pour monter ces projets, les jeunes vont devoir s'investir à travers des actions d'autofinancement et bénéficier de l'accompagnement d'un animateur qui leur est dédié. L'Espace Jeunes est aussi un lieu dédié à la détente avec des activités et des sorties culturelles tout au long de l'année. Un espace qui leur est réservé où ils peuvent construire leurs loisirs en lien avec leurs envies et leurs besoins.

**Un conseil de jeunes a récemment été mis en place, quel est son rôle et comment fonctionne-t-il ?**

Le conseil de jeunes réunit des jeunes adhérents utilisateurs de l'Espace Jeunes, volontaires et désireux de s'impliquer encore plus au sein de la structure. Il permet de faciliter l'expression des adolescents, de mieux connaître leurs attentes et leurs envies, et de les accompagner dans leurs projets. L'idée est que ces derniers soient pleinement acteurs et force de propositions et qu'ils soient encouragés à prendre des initiatives et des décisions.

**Contacts**

Rue du Pont de Pierre - Charlieu  
Tél. : 04 77 60 05 97  
E-mail : mjc.charlieu.anim2@free.fr

**La ludothèque intercommunale**



Unique sur le territoire et gérée en direct par Charlieu-Belmont Communauté, la ludothèque intercommunale est située au sein même du service Enfance-Jeunesse, rue du commerce à Belmont-de-la-Loire.

Cet équipement, animé par Lydie Audet, a une mission principale : le prêt de jeux et de jouets aux structures professionnelles (accueils de loisirs, structures petite enfance, garderies périscolaires et écoles, associations et maisons de retraite).

"Toute l'action de la ludothèque est centrée sur le plaisir de jouer, indispensable pour bien grandir" explique Lydie Audet, "notre mission est de donner à jouer car le jeu est un formidable vecteur de valeurs humaines. Il favorise notamment la socialisation, le développement et l'épanouissement de l'enfant, offre une pédagogie complémentaire aux apprentissages

plus classiques, et renforce aussi la communication en créant du lien social et intergénérationnel".

Mise en place en 2009, la ludothèque intercommunale dispose d'un fonds de plus de 500 jeux et jouets, variés, de qualité et adaptés à tous les publics et tous les âges. En parallèle, elle organise également un événement toujours très attendu et apprécié des familles : la grande fête du jeu, en juin qui a lieu chaque année sur une commune différente du territoire.

**Contacts**

Rue du Commerce - Belmont-de-la-Loire  
Tél. : 04 77 63 76 10  
E-mail : ludotheque@charlieubelmont.com.

## Construire ensemble un Projet de Territoire exemplaire



Propos de Pascal Dubuis,  
Vice-Président  
en charge de la Mutualisation  
et des Ressources Humaines

L'assemblée des vingt cinq Maires de Charlieu-Belmont Communauté a unanimement affirmé sa volonté de mutualiser au mieux les moyens humains et matériels de l'ensemble des communes et de la communauté. L'objectif premier est de **réaliser des économies pour pouvoir continuer d'investir** et d'offrir un juste niveau de service à la population tout en maîtrisant la fiscalité intercommunale. Au-delà des seules actions de mutualisation, il y a la volonté de **construire un projet de territoire exemplaire en associant à son élaboration et à sa mise en œuvre, l'ensemble des personnels et des élus communaux et intercommunaux.**

Une commission de Mutualisation composée de huit Maires et de deux personnes ressources a été constituée en mars 2015. Elle est chargée de travailler sur le projet de territoire et sur les actions de mutualisation. Un groupe d'agents communaux et intercommunaux vient de se mettre en place en novembre. Ce groupe apportera son expertise complémentaire à celle des élus et pourra être force de propositions. L'assemblée des Maires représentant chaque commune est l'instance clé de l'organisation. C'est elle qui arrête les décisions au regard des propositions qui lui sont faites par la commission avant de les soumettre au conseil communautaire.

Dans un premier temps, à l'automne 2014, nous nous sommes rendus avec la Directrice de la Communauté dans les vingt cinq communes à l'écoute de chaque Maire, d'élus et d'agents municipaux. Une synthèse de l'ensemble de ces entretiens a servi de

base de travail et a notamment permis à l'assemblée des Maires d'identifier les points sur lesquels l'échelon communal se montrait plus pertinent et plus performant que tout autre échelon. Ces points touchent principalement à la proximité et à l'humain, ils constituent ce qu'il a été convenu d'appeler "socle communal". Ce "socle communal" confortera les communes et leur identité sans toutefois empêcher des rapprochements pour celles qui le souhaiteraient. Toutes les compétences se trouvant en dehors dudit socle communal seront tour à tour étudiées pour voir à quel échelon territorial il sera le plus pertinent de les exercer. Au terme de la réflexion et des applications qui en découleront, il devrait apparaître une articulation équilibrée entre la communauté et ses communes membres, gage d'une meilleure efficacité contribuant à limiter les dépenses et à consolider notre territoire.

La commission de Mutualisation a travaillé prioritairement sur l'élaboration d'un schéma de mutualisation dont l'Etat demandait un rendu avant le 31 décembre 2015. Ce schéma s'est construit à partir des éléments recueillis dans les communes et des orientations données par la commission de mutualisation validées par l'assemblée des Maires. Le schéma de mutualisation a été soumis à l'approbation de tous les conseils municipaux entre juillet et octobre avant d'être acté par le conseil communautaire le quinze octobre dernier.

Monsieur le Sous préfet a dès le départ qualifié la méthode et ses objectifs de novateurs et d'exemplaires. Ce travail d'anticipation et d'intérêt général a fortement compté dans la décision prise par Monsieur le Préfet de laisser son autonomie à Charlieu-Belmont Communauté. Il a souhaité que notre territoire, qu'il a qualifié de laboratoire, puisse conduire dans le temps sa démarche d'amélioration continue.

Notre Communauté de communes étant confortée dans son périmètre actuel, le schéma de mutualisation étant élaboré et validé ; nous devons donc sans attendre **travailler à la mise en œuvre d'actions concrètes.** Le chantier est vaste, il convient donc dès maintenant de mobiliser, de fédérer toutes les énergies et toutes les compétences pour **construire pas à pas un projet d'envergure solide, novateur et performant au service de la population** et d'une dynamique territoriale pérenne.

## Mise en place d'un Observatoire

Face à la baisse de leurs ressources et à la progression continue de leurs charges, les élus de notre Communauté de communes et des 25 communes qui la composent, ont décidé la création d'un Observatoire Fiscal et Financier pour mener une réflexion globale sur le niveau de leurs dépenses et sur l'optimisation de leurs ressources.

C'est par souci permanent d'équilibre budgétaire et de pression fiscale mesurée dans un contexte économique difficile pour les contribuables locaux que ce travail important a été conduit.

Notre Communauté de communes, suite à la mise en place de la **Contribution au Redressement des Finances Publiques (CRFP)**, subira un prélèvement de **plus de 745.000 €** durant la période 2014 à 2017.

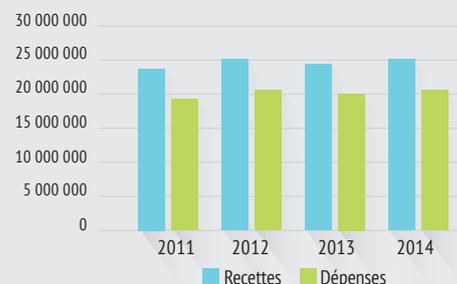
## Principaux résultats de l'étude

### Fonctionnement courant

Les ressources de fonctionnement des 25 communes et de Charlieu-Belmont Communauté **progressent plus rapidement que les dépenses** durant la période 2011/2014 (Recettes : + 2,06 %/an - Dépenses : + 1,95 %).

**Ces ressources sont nettement supérieures aux dépenses** ce qui permet de dégager un autofinancement conséquent et de limiter ainsi le recours à l'emprunt pour réaliser les investissements nécessaires.

Recettes/Dépenses  
Fonctionnement



# fiscal et financier

Si l'on rajoute à cette contribution exceptionnelle l'écrêtement uniforme de compensation, on arrive à une **ponction totale de 956.000 €**. Pour tout le territoire de Charlieu-Belmont (la Communauté de communes et les 25 communes) la ponction sur la dotation globale en montant cumulé atteindrait **3 150 000 €**.

Circonstance aggravante : notre ensemble intercommunal devrait perdre dès l'an prochain le bénéfice du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Ce mécanisme conçu par l'Etat permet une certaine solidarité entre les territoires. Les plus "riches" contribuent au fonds et les moins "aisés" en bénéficient. Les critères de richesse sont le potentiel fiscal, le potentiel financier, le revenu moyen par habitant.

Déjà en 2015 la somme perçue au titre de ce fonds par notre ensemble intercommunal a diminué de moitié passant de 398 217 € à 199 109 €.

**Outre ces recettes sur lesquelles elles ne peuvent pas agir directement, les collectivités perçoivent également de la fiscalité locale. Dans sa mission d'information et d'analyse, l'Observatoire s'est particulièrement intéressé à cette recette importante.**

L'étude de la fiscalité a porté non seulement sur le niveau des taux d'imposition et sur les bases d'imposition des 25 communes et de l'intercommunalité mais également sur l'évolution de leur produit durant les années 2011 à 2014.

Par ailleurs, depuis la fusion, la recherche d'économies est systématique. Dans cette démarche sont revus tous les contrats de fournitures (électricité, gaz, imprimés, ...), les contrats d'entretien (chauffage, extincteurs...). De nombreuses mesures pour économiser l'énergie ont été prises ou sont en cours (redéploiement de bureaux, modification de l'éclairage, installation de programmations de chauffage...).



Explications données par Robert Frachisse, Vice-Président en charge des Finances et du Patrimoine

Pour faire face aux nouvelles missions transférées par l'Etat sans moyens supplémentaires, les personnels sont parfois redéployés pour éviter ou limiter les créations d'emploi au sein de la Communauté ou dans les communes.

## La fiscalité

Elle constitue l'un des produits importants de notre territoire et notamment la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties.

**Les taux d'imposition et les bases qui servent au calcul de la taxe d'habitation sont nettement inférieurs à la moyenne nationale et évoluent peu** sur la période étudiée. En conséquence, les redevables de taxes d'habitation de notre territoire sont moins imposés qu'au niveau national.

**Les taux de taxe foncière sur les propriétés bâties des 25 communes sont plutôt dans la moyenne nationale mais augmentent faiblement** de 2011 à 2014. Par contre, les bases sont modérées ce qui permet de limiter le niveau des taxes foncières sur le bâti.

**Les taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties sont souvent en-dessous de la moyenne nationale** toutefois il convient de noter que son produit est faible par rapport à celui de la taxe d'habitation.



## Investissements et endettement

**Les investissements sont importants et réguliers.** Proportionnellement au nombre d'habitants, ce sont les petites communes qui investissent le plus car elles bénéficient souvent de subventions importantes.

**Quant à l'endettement, il reste faible** aussi bien au niveau de l'encours de la dette qu'au niveau de l'annuité d'emprunt.

Il ne faudrait que 3 années à notre territoire pour rembourser la totalité de sa dette.

Enfin, le montant total de la dette communes + Communauté de communes est seulement de 872 € / habitant contre 31 000 € / habitant au niveau national.



## Les charges de personnel

**Elles connaissent un net ralentissement depuis 2014** (+ 2,69 % contre + 0,49% par an pour les autres dépenses).

Elles varient considérablement d'une commune à une autre en fonction notamment du mode de gestion adopté pour les différents services ou du niveau d'équipements municipaux.

**Les dépenses de personnel de notre territoire sont plutôt en-dessous de la moyenne nationale.**

## Pour conclure

Notre territoire dispose de marges de manœuvre intéressantes et paraît bien armé pour faire face à la période difficile que nous traversons. Les taux et les bases d'imposition sont modérés, la capacité d'auto-financement est bonne et l'endettement demeure faible.

La mise en place de l'Observatoire commun à l'ensemble de nos collectivités (les 25 communes et la Communauté) a permis non seulement de dresser un bilan sur la situation passée et actuelle mais également d'effectuer à l'avenir des mises à jour régulières et même de réaliser des projections pour mesurer l'impact de nos futures dépenses d'investissement.



## Voie Verte

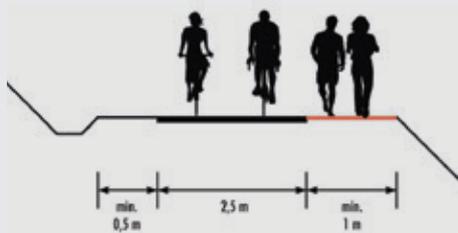
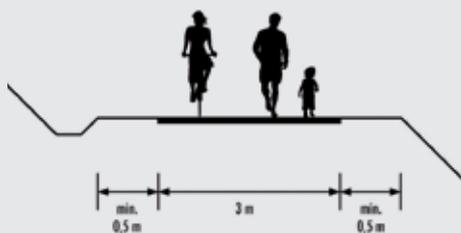
L'étude de faisabilité relative à l'aménagement d'une Voie Verte vient d'être rendue

Pour rappel, son objectif était d'étudier et de chiffrer cet aménagement qui prendrait place au niveau de l'ancienne voie ferrée entre Saint-Denis-de-Cabanne et Vougy (via Charlieu, Saint-Nizier-sous-Charlieu et Pouilly-sous-Charlieu).

Au niveau technique, l'étude n'a fait ressortir aucun obstacle fort pour l'aménagement d'une Voie Verte. Certains ouvrages demanderont certes à être confortés et sécurisés tout comme les intersections avec les principaux réseaux routiers. Sur la nature de l'équipement, la mise en place d'un enrobé sur une largeur de 2,5 à 3 mètres permettrait de répondre à la demande de la clientèle cycliste, mais aussi des pratiquants de rollers et des personnes à mobilité réduite, tout en optimisant les retombées économiques jugées beaucoup plus importantes que pour un revêtement en stabilisé (meilleure fréquentation mais aussi moindre coût d'entretien). Des accotements enherbés de 50 cm à 1 mètre seraient créés pour le confort des piétons susceptibles eux-aussi d'emprunter ce nouvel itinéraire. Plusieurs aires d'accueils seraient aménagées afin d'apporter les services nécessaires aux utilisateurs : stationnement des véhicules, station de gonflage pour vélo, tables de pique-nique, toilettes, panneaux d'information et de découverte...

Sur la totalité du tracé, l'étude chiffre le coût d'aménagement à 4.2 millions d'euros. Toutefois, au cours de ce mandat, seul le tronçon Saint-Nizier-sous-Charlieu (depuis la RD 482) à Charlieu devrait voir le jour et être validé par les élus communautaires. En effet, au-delà de l'important coût financier global de ce projet, ce tronçon de voie ferrée est le seul pour lequel la Communauté de communes a la maîtrise d'ouvrage depuis son acquisition cet été. Il permettra par ailleurs de rejoindre la Voie Verte aménagée par le Département de la Loire entre Saint-Pierre-la-Noaille et Roanne qui devrait elle aussi susciter l'intérêt de nombreux pratiquants en provenance des grands itinéraires européens tel l'Eurovéloroute n°6 (Nantes-Budapest).

L'année 2016 devrait être consacrée à la conduite des démarches administratives préalables et au choix du maître d'œuvre pour travailler au dossier de consultation des entreprises.



## Deux nouvelles aires de services



pour favoriser l'accueil des camping-cars

En fréquentant les commerces, les restaurants, les sites touristiques, les camping-caristes sont générateurs de richesses économiques et sont donc une clientèle à capter.

Pour mieux les accueillir sur notre territoire, Charlieu-Belmont Communauté va installer deux nouvelles aires de services sur les communes de Charlieu (Place d'Eningen) et de Belmont-de-la-Loire en complément de celles déjà existantes (aires de services à Pouilly-sous-Charlieu et Belmont-de-la-Loire et places de stationnement réservées sur les communes de La Bénisson-Dieu, Pouilly-sous-Charlieu, Charlieu, Saint-Hilaire-sous-Charlieu et Saint-Denis-de-Cabanne).

Avant d'engager les travaux, des camping-caristes du territoire ont été conviés début octobre à une réunion d'informations et d'échanges sur les besoins de cette clientèle et sur les préconisations d'aménagement à respecter. Mises en service pour la saison 2016, ces aires seront gratuites et proposeront le plein en eau potable et la vidange des eaux usées. Des places de stationnement réservées viendront compléter ces équipements.

## La médiathèque



## Mention spéciale !

Félicitations au camping de Charlieu qui est ressorti vainqueur de l'émission télé "Bienvenue au camping". Un coup de projecteur qui saura, nous l'espérons, susciter la venue de nouvelles clientèles.



# intercommunale

## Un acteur culturel structurant pour le territoire

Savez-vous que la Médiathèque propose aussi d'autres services que le prêt de livres, de CD ou de DVD ? Pour favoriser l'accès de tous à la culture, elle reçoit des groupes et organise tout au long de l'année des animations culturelles variées. A l'avenir, la Communauté de communes souhaiterait s'associer aux communes pour insuffler cette dynamique à l'ensemble des bibliothèques du territoire, et épauler ainsi les équipes de bénévoles dans leur travail de proximité.

### Retour sur les animations de l'automne 2015

#### Samedi 5 septembre, Parcours musical

Les animations sont parfois l'occasion d'un partenariat avec d'autres acteurs locaux. En septembre les professeurs de l'Ecole de musique ont donné un mini-concert pour annoncer la reprise des cours.

#### Vendredi 9 octobre, 5<sup>ème</sup> Troc lecture

Cette animation participative et conviviale est basée sur la transmission et la curiosité. Les participants échangent leurs bonheurs de lecture en lisant quelques extraits, certains viennent simplement écouter. Pour cette dernière séance une dizaine d'abonnés se sont réunis le vendredi après-midi autour d'un café. A noter, une prochaine édition sera programmée début 2016.

#### Mercredis 18 novembre et 2 décembre, Contes pour enfants "dans le jardin de Mamée" par la conteuse Marie-Laure Millet.

Un très beau moment pour les petits spectateurs qui ont été captivés par la conteuse.

Pour la première fois une animation se déroulait successivement dans deux médiathèques, Belmont-de-la-Loire et Charlieu.

### La médiathèque au service de tous les publics

La culture pour tous les âges ! Les groupes peuvent bénéficier de temps d'accueil spécifiques. C'est le cas tout au long de l'année pour les structures petite-enfance et scolaires. Ces séances sont une source d'éveil et de découverte pour les enfants, par ricochet elles incitent les familles à fréquenter une bibliothèque.

Cet été, c'était au tour des résidents des maisons de retraite de se déplacer à la Médiathèque. Venus de Belmont-de-la-Loire, La Gresle, St-Nizier-sous-Charlieu, Pouilly-sous-Charlieu et Charlieu, les aînés ont échangé avec les bibliothécaires sur leurs pratiques de lecture, le fonctionnement de la médiathèque, le métier de bibliothécaire, l'avenir du livre et le numérique...



#### Horaires

Mardi : 13h00 - 18h30  
Mercredi : 9h30 - 12h30 et 14h00 - 18h30  
Vendredi : 13h00 - 18h30  
Samedi : 9h30 - 12h30

#### Médiathèque Intercommunale

Place St-Philibert - 42190 Charlieu  
Tél. : 04 77 60 17 49  
Email : [mediatheque@charlieubelmont.com](mailto:mediatheque@charlieubelmont.com)  
Site internet : <http://bibpayscharlieu.dnsalias.net>

## L' Espace Cyber

### surfe sur la vague des nouveautés !

L'Espace Cyber est un Espace Public Numérique (EPN) ouvert à tous pour s'initier aux outils, aux services et aux innovations du numérique. L'Espace Cyber est certifié Pôle de Ressources Numériques Local (PRNL) et rejoint le label réseau "NetPublic" pour que chaque citoyen puisse l'identifier comme service de proximité essentiel dans l'accompagnement à la découverte et à l'usage des nouvelles technologies.

L'Espace Cyber propose de l'accès libre, de la mise à disposition d'équipement, un accompagnement qualifié et adapté pour l'appropriation des technologies et des usages de l'Internet (sur inscription) ainsi que des actions diversifiées : rencontres, débats, ateliers collectifs, veillées numériques, etc. Le service est actuellement ouvert les mercredis et les jeudis de 9h à 12h30 et nouvellement les vendredis de 11h à 14h. Installé depuis 2012 au siège administratif de Charlieu-Belmont Communauté, Place de la Bouverie, l'Espace Cyber rejoint la Maison des Services, située 9 Boulevard du Général Leclerc à Charlieu.



**NetPublic**  
Espace Internet pour tous



En tant que centre de ressources pour le développement numérique du territoire, l'Espace Cyber fait évoluer son offre pour notamment proposer, dans le cadre de son partenariat avec la Région Rhône-Alpes, des sessions "Pass Numérique" à destination des professionnels et des bénévoles d'association. Le Pass Numérique est gratuit pour les participants et donne accès à 10h de culture numérique sur des thématiques variées telles que "Gérer son identité numérique et protéger sa vie privée", "Accéder à l'information, savoir la vérifier et la produire", "Mener des démarches avec les administrations, échanger avec les collectivités et l'Etat" et "Contribuer au développement du lien social local".

Une fois tous les trimestres, un temps de midi ou en soirée, un atelier informatique spécifique est proposé aux acteurs économiques du territoire sur des thématiques liées au monde professionnel telles que les réseaux sociaux professionnels, les logiciels libres de gestion et relation clients ou encore l'envoi d'e-mailing.

Enfin, à partir de 2016, l'Espace Cyber proposera aux professionnels un espace de travail collaboratif les mercredis et jeudis après-midi. Cet espace de travail partagé encourage l'échange et l'ouverture. Il permet aux travailleurs indépendants de ne pas rester isolés chez eux et de pouvoir trouver dans ce lieu et à travers ce réseau un espace de socialisation comparable à une entreprise. Un bureau individuel est également disponible à la journée sur demande pour du télétravail.

Les services offerts par l'Espace Cyber évoluent en permanence, avec l'apparition de nouvelles technologies (outils, logiciels), de nouveaux usages et de nouveaux enjeux. Tenez-vous au courant de l'actualité du service sur le site Internet de Charlieu-Belmont Communauté ou sur sa page Facebook "EspaceCyber42" !

#### Informations et renseignements

Tél. : 06 81 85 23 91  
Email : [espacecyber@charlieubelmont.com](mailto:espacecyber@charlieubelmont.com)

# Les rendez-vous culturels !



## Le défilé

**20 ans de créations d'Alexandre Dufaux**

Dans un tourbillon de formes et de couleurs, venez découvrir sous toutes ces coutures, le monde vivant et merveilleux des costumes de théâtre !

8 représentations  
**du mercredi 3 au dimanche 14 février 2016**

Salle des malades du Musée Hospitalier de Charlieu

Tarif : 10 euros

Tarif enfant : 8 euros (6 à 12 ans)

### Contacts et renseignements

Cie les Farfadets

Tél. : 04 77 60 38 71 ou 07 81 80 28 56



## Les Férus

**3<sup>ème</sup> édition**

Pour la 3<sup>ème</sup> édition, le Festival de rues, en partenariat avec la ville de Charlieu, propose gratuitement, pour le week-end des Plus Beaux Détours de France, de nombreux spectacles émanant de compagnies professionnelles. Bénévoles, enfants des écoles, accueils de loisirs, jeunes des MJC, Office de Tourisme, commerçants, école de musique... Tous se mobilisent pour animer les rues de Charlieu pendant ces 3 jours de fête !

Musique, théâtre, cirque, spectacle pour enfants et déambulations seront au programme. Préparez-vous à rougir de plaisir !

**6, 7 et 8 mai 2016**

Dans les rues de Charlieu et au cœur du patrimoine bâti de la ville avec 3 lieux fixes : l'Esplanade de l'Abbaye, la Cour des Musées, la Place St Philibert



Si les Férus mobilisent plus de soixante dix personnes ce week-end là, son organisation nécessite en amont un travail de longue haleine conséquent, mené par un groupe constitué d'une douzaine de bénévoles. Si vous aussi souhaitez vous impliquer dans l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition des Férus, merci de prendre contact avec la MJC de Charlieu.

### Contacts et renseignements

MJC de Charlieu

Tél. : 04 77 60 05 97



## Des coffrets cadeaux

**pour toutes vos envies !**

Les coffrets cadeaux "Escapades en Roannais" vous permettront d'offrir des moments d'exception...

Week-end en amoureux dans un cadre cosy, sélection de tables gourmandes ou gastronomiques, cours de cuisine, activités ludiques, dégustations... 8 thèmes à partir de 35 € pour faire plaisir et se faire plaisir !

En vente dans votre Office de Tourisme, Place St Philibert à CHARLIEU

Tél. : 04 77 60 12 42 ou sur [www.leroannais.com](http://www.leroannais.com)

Pour suivre toute l'actualité de Charlieu-Belmont Communauté, pensez à vous inscrire à notre Lettre d'informations sur [www.charlieubelmont.com](http://www.charlieubelmont.com)